

# ECZÉMA DE CONTACT

Auteurs : ALLAIS Claire (Dr - Médecin généraliste) • Équipe Offre Prévention de la Mutualité Française  
Date : 09-01-2023



## Qu'est-ce que l'eczéma de contact ?

L'eczéma de contact est une réaction cutanée liée au contact avec une matière, un produit. Ce contact déclenche sur la peau à l'endroit où a eu lieu le contact une éruption rouge, sèche, squameuse, à bords irréguliers qui peut s'étendre par la suite. Il peut s'y associer des petites cloques appelées vésicules qui suintent en se rompant, des fissures, un gonflement, un épaississement de la peau en cas d'eczéma prolongé, des démangeaisons ou encore une sensation de brûlure.

## Qu'est ce qui le déclenche ?

L'eczéma de contact est une maladie inflammatoire cutanée due à la sensibilisation à un allergène ayant été en contact avec la peau.

Il y a d'abord une phase de sensibilisation qui peut durer de quelques jours à plusieurs années. La substance extérieure pénètre dans la peau et la sensibilise, aucun symptôme n'est ressenti.

Secondairement apparaît la phase de révélation. Lorsque cette même substance entre en contact avec la peau d'une personne déjà sensibilisée, les symptômes de l'eczéma de contact apparaissent en 24 à 48 heures.

## Comment le prévenir ?

Pour le prévenir, la meilleure des solutions est d'éviter le contact (bracelets, boutons de pantalon, teinture, produits ménagers...). Lorsque ce n'est pas possible, il faut utiliser des protections comme des gants pour les produits ménagers ou de coiffure, des vêtements de protection pour les autres zones du corps.

Les gants doivent être intacts, propres et bien secs à l'intérieur. Il est préférable de les changer toutes les 2 heures.

Il faut essayer d'acheter des produits contenant le moins possible de produit allergisant. Prendre soin de ses mains est indispensable, il faut les laver avec un savon doux régulièrement et bien sécher. Une crème hydratante doit être appliquée quotidiennement.

En cas d'échec, une pommade à base de corticoïde peut être prescrite par votre médecin. Elle doit être appliquée seulement en cas d'apparition de l'eczéma.

Si cet eczéma est en rapport avec un produit utilisé pour votre travail, vous devez contacter le médecin du travail qui préconisera une éviction ou un remplacement des produits concernés et pourra faire une déclaration de maladie professionnelle.

## Références

Sources :

[Comprendre l'eczéma de contact / ameli.fr / assuré](#)

[Prévenir l'eczéma de contact | ameli.fr | Assuré](#)

[Prendre soin de ses mains au travail pour prévenir l'eczéma - Dépliant - INRS](#)